

Questions orales

l'Aide publique au développement. Cela s'ajoute aux compressions de 4 milliards de dollars qui ont été effectuées au chapitre de l'aide aux pays étrangers au cours des trois dernières années, et ce, malgré les besoins croissants du tiers monde.

Étant donné la situation de crise dans laquelle se trouvent nos partenaires habituels du tiers monde à cause du poids écrasant de leur dette internationale et des répercussions économiques de la guerre du Golfe, la ministre peut-elle nous donner l'assurance aujourd'hui que l'aide accordée sera consacrée au développement des ressources humaines dans les pays les plus pauvres du tiers monde?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, mon honorable collègue sait que le budget d'aide n'a pas seulement été maintenu, mais qu'il a été augmenté de 5 p. 100 cette année, ce qui était l'engagement que le gouvernement avait pris l'an dernier.

Monsieur le Président, avec un décaissement prévu de 18 milliards de dollars pour les cinq prochaines années, le gouvernement continuera d'apporter son aide dans les domaines prioritaires, soit justement le développement des ressources humaines aux pays les plus pauvres du monde, tel que promis.

[Traduction]

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, j'adresse ma question supplémentaire au ministre des Finances.

Malgré les nombreuses compressions budgétaires comprises dans le dernier budget, il a été possible d'engager 600 millions de dollars au chapitre de la défense pour couvrir les dépenses supplémentaires liées à la guerre du Golfe.

Maintenant que la guerre a pris fin, il semble que ces 600 millions ne soient plus nécessaires. Le ministre s'engage-t-il à se servir de ces fonds non dépensés pour aider les pays du tiers monde ravagés par la guerre afin de ne pas épuiser les fonds d'aide étrangère réservés aux pays qui bénéficient habituellement de notre aide?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, ma collègue, la ministre des Relations extérieures, vient d'expliquer clairement le budget du Programme d'aide publique au développement.

Néanmoins, la question porte sur les 600 millions de dollars consacrés à la défense pendant la guerre du golfe Persique. À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore le total des frais engagés pendant la guerre. Nous allons faire la comptabilisation d'ici quelques mois. Nous saurons alors combien d'argent il nous reste. Je dois cependant dire à ma collègue que nous avons l'intention d'affecter le solde à la réduction du déficit.

LES TAUX D'INTÉRÊT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Finances.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé d'un sommet de 14,05 p. 100 en 1990 à 9,98 p. 100 la semaine dernière. . .

Des voix: Bravo!

M. Rodriguez: . . . mais au cours de la même période, le taux d'intérêt moyen des cartes de crédit VISA et Mastercard émises par les grandes banques n'a reculé que de 1,28 p. 100 pour s'établir à 20,05 p. 100.

Le ministre accepterait-il maintenant la recommandation du comité permanent de la consommation et des corporations qui a proposé, en 1989, de fixer le taux d'intérêt de VISA et de Mastercard à 8 p. 100 de plus que le taux d'escompte de la Banque du Canada?

Hon. Gilles Loisel (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis très fier de voir que le député de Nickel Belt, qui connaît ce domaine, a reconnu que notre politique des taux d'intérêt fonctionnait et que les taux d'intérêt étaient en baisse.

Il n'ignore certes pas que les taux d'intérêt ne sont qu'un seul des facteurs qui déterminent le coût total qu'entraîne l'usage de cartes de crédit. Je crois qu'il le sait au même titre que n'importe quel autre député.

Nous croyons que l'élément choix est le facteur déterminant. C'est la question de choix qui importera le plus.

Le député se souviendra que j'ai présenté un projet de loi qui étendra l'éventail des options offertes. Ce projet de loi est présentement devant la Chambre et il favorisera la concurrence.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je pose ma question supplémentaire au même ministre.

Malheureusement, les baisses survenues dans les taux d'intérêt ne profitent pas aux millions de consommateurs canadiens qui détiennent des cartes VISA et Mastercard.

Les forces du marché ne fonctionnent évidemment pas pour les détenteurs de ces cartes de crédit, qui se font écorcher vif par des requins dans les banques et les sociétés de fiducie. Puisque le ministre a rejeté la recommandation unanime du comité permanent, pourrait-il nous dire maintenant ce qu'il compte faire au juste pour s'assurer que les consommateurs canadiens ne se font pas